

## Assemblée générale annuelle 2022

# PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification de l'atteinte du quorum
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 novembre 2021
  4. Remise d'un Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec
  5. Rapport de la présidence
    - a) Rapport des activités 2021-2022
    - b) États financiers au 31 mars 2022 : présentation par le vérificateur
    - c) Nombre de permis délivrés en 2021-2022
  6. Décisions et consultations — Affaires budgétaires et financières (voir document d'information et de consultation)
    - a) Rémunération des administrateurs élus à compter de l'année 2023-2024 (décision requise)
    - b) Consultations relatives à la cotisation régulière pour l'année 2023-2024
      - Rapport du secrétaire sur la consultation écrite
      - Consultation des membres présents
    - c) Nomination des vérificateurs externes des livres et comptes de l'Ordre pour l'année 2023-2024 (décision requise)
  7. Levée de l'assemblée
- L'assemblée est suivie de la formation : Trajectoire du patient en optométrie - Actualisation des exigences relatives aux médicaments et aux soins oculaires

**22 OCTOBRE**  
**2022**  
**15h35**

**PALAIS DES CONGRÈS**  
**MONTRÉAL**

Dans le cadre du Colloque  
international sur l'œil et la  
vision du CPRO